



FORMATION DIPLÔMANTE DE NIVEAU 5

PRODUCTION HORTICOLE "FRUITS, LÉGUMES, FLEURS, PÉPINIÈRES"



Brevet de Technicien Supérieur Agricole



Taux de réussite
2021

89%

MÉTIERS

Salarié d'une entreprise horticole
Responsable de production
Chef de culture
Technicien d'expérimentation
Chef d'entreprise

OBJECTIFS

Former des techniciens capables de mettre en œuvre un processus de production dans le domaine horticole :

- Arboriculture fruitière
- Pépinière
- Floriculture
- Maraîchage

S'adapter aux évolutions agro-écologiques, techniques et aux contraintes économiques et réglementaires sur le secteur.
Gérer des ressources humaines, encadrer et motiver une équipe.

Admission

A la suite de
l'obtention d'un
Baccalauréat et
sur acceptation de
PARCOURSUP

La formation
s'appuie sur
14 semaines de
stage
1 projet
pédagogique

POURSUITE D'ÉTUDES

Certificat de spécialisation
Licence professionnelle
Concours d'entrée en école d'ingénieur
ou un retour en cycle universitaire

Projet personnel de formation et professionnel

M11 ACCOMPAGNEMENT AU PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL 87 H

Domaine commun

Ouverture sur le monde : compréhension des faits économiques, sociaux et culturels ; information, expression et communication

M21 ORGANISATION ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET JURIDIQUE 87 H

M22 TECHNIQUES D'EXPRESSION, DE COMMUNICATION, D'ANIMATION ET DE DOCUMENTATION 174 H

M23 LANGUE VIVANTE 116 H

ACTIVITÉS PLURIDISCIPLINAIRES DU DOMAINE COMMUN 24 H

M31 ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE 87 H

Domaine professionnel

Traitement des données et informatique

M41 TRAITEMENT DE DONNÉES 72 H 30

M42 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DU MULTIMÉDIA 43 H 30

Connaissances scientifiques, techniques, économiques et réglementaires liées au secteur professionnel

M51 MARCHÉS, FILIÈRES ET TERRITOIRES 72 H 30

M52 PILOTAGE DE L'ENTREPRISE HORTICOLE 72 H 30

M53 FONCTIONNEMENT DES AGROSYSTÈMES HORTICOLES 290 H

M54 CONDUITE D'EXPÉRIMENTATION 29 H

M55 CONDUITE DE PROCESSUS DE PRODUCTIONS HORTICOLES 203 H

M56 GÉNIE DES ÉQUIPEMENTS HORTICOLES 87 H

M57 ORGANISATION DU TRAVAIL ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES 58 H

Module d'Initiative Locale (MIL) : Territoire, Agriculture et Solidarité 43 H 30

Module d'Initiative Locale (MIL) : Commercialisation des produits horticoles 43 H 30

Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel 150 H

Examen composé de 50% en contrôle continu
50% en examen final

Enseignement général et professionnel

4 spécialités :
Arboriculture
Pépinière
Floriculture
Maraîchage

Restauration et hébergement possibles sur place